



INVITATION



C'est avec beaucoup de plaisir que l'équipe municipale vous invite
aux traditionnelles festivités du 14 juillet

Rendez-vous sous la halle le 13 juillet

Programme des réjouissances :

- **17h00 : jeux pour les enfants :**
Avale tout, Fakir, Planche à savon, Kim vu, Jeux en bois, etc...
- **19h00 :** pour bien démarrer la soirée, **apéritif** offert par la municipalité avec dégustation de pizzas « faites maison »
- Puis repas tirés du sac.
- Bal animé par Vincent
- A la tombée de la nuit : lâcher de lanternes volantes et feux d'artifices
- Buvette sur place

Des tables, bancs et barbecues seront mis à votre disposition.

Les principaux points abordés lors des conseils municipaux du mois de juin

Plan local d'urbanisme intercommunal

Le conseil a pris connaissance des résultats de l'enquête « Aménageons notre territoire » qui a été distribuée dans tous les foyers de la communauté de communes du Pays de Colombey en avril.

Sur les 240 foyers du village, 19 ont pris le temps de répondre à ce questionnaire.

Voici les réponses :

- Quelle est la commune de la communauté de communes que vous fréquentez le plus ?

90% des foyers qui ont répondu ont indiqué Colombey les Belles.

- Quelles sont les principales raisons pour lesquelles vous habitez à Vannes-le-Châtel ?

Parmi les 8 items proposés, celui qui ressort largement est celui de la *proximité avec la nature (89%)*, puis *l'accès à la propriété, et la vie rurale*.

- Selon vous, l'identité de votre commune est davantage liée à :

Parmi les 8 items proposés, celui qui ressort en premier est celui des *savoir-faire locaux (verre)*, puis *l'environnement et la nature* et enfin *la qualité de vie*.

- Quelle représentation illustre au mieux l'idée que vous vous faites de votre commune :

Fêtes autour du verre, fête du feu ; l'Aroffe, festi'vannes ; Michel Dinet; CERFAV ; DAUM ; le théâtre de cristal; le maire.

- Parmi les propositions suivantes, lesquelles définissent au mieux votre commune ?

Parmi les 11 items proposés, c'est celui de *la tranquillité* qui est ressorti majoritairement (84%), puis *éloignée de la vie urbaine*, ensuite *en lien avec les communes voisines*, puis *agréable et conviviale* et *accueillante*.

Les personnes avaient aussi la possibilité de mettre des commentaires libres. Voici ce qui a été mentionné :

«*La commune perd de son attractivité et de ses innovations culturelles ; elle se meurt ; sans commerce, sans boulangerie, sans bar ; vieillissante mais authentique ; tolérante ; manque de lien avec les habitants ; la commune en sommeil ; devient village dortoir ; une commune chaleureuse de taille humaine*».

- Quelle est la ville voisine (hors CC) que vous fréquentez le plus ?

Toul a été la réponse la plus fréquente (68%) puis Nancy et enfin Neufchâteau.

- Quelles sont les 5 actions qui vous semblent prioritaires pour votre village ?

Favoriser l'implantation de commerces et de services de première nécessité est la première réponse qui a été formulée, puis *Améliorer l'état des routes* et *Améliorer de la qualité des espaces publics*.

- Laquelle de ces « ambitions » choisiriez-vous pour le territoire de votre commune et de votre communauté de communes à l'horizon 2030 ?

Pour 42 % : un territoire modèle de développement durable, fondé sur l'agriculture responsable, une production énergétique renouvelable, un habitat durable et économe.

Pour 26% : un territoire paisible et accueillant, capable d'attirer de nouvelles populations à la recherche d'une qualité de vie résidentielle.

Pour 21 % : Un territoire attractif pour les loisirs, les activités de plein air, les animations culturelles, le patrimoine de qualité...

- Parmi les propositions suivantes, lesquelles définissent au mieux votre communauté de communes :

Parmi les 11 items proposés, celui qui ressort en premier est *De taille modeste, enracinée à la campagne*, puis *En lien avec les territoires voisins* et à égalité les trois items suivants : *Attractive pour les ménages - Accueillante, paisible et résidentielle - Innovante, dynamique et entreprenante*.

Commentaires libres ajoutés : trop éloignée des intérêts des citoyens ; pas de répercussions positives visibles dans notre commune ; innovante ; trop d'impôts ; un territoire ouvert vers l'extérieur.

- Quelle représentation illustre au mieux l'idée que vous vous faites de votre communauté de commune :

Paroles de pays, fête du sud canton, fête des 4 bans, un ensemble de villages qui peuvent vivre et travailler ensemble ; le soutien et l'aide aux petites communes ; arts de la rue et cirque

- Quelles sont les 5 actions qui vous semblent prioritaires pour votre communauté de communes ?

Parmi les 13 items proposés : ressort en premier *Développer son attractivité*, puis *Favoriser le développement des activités créatrices d'emplois*.

Les résultats complets de ce questionnaire sont en ligne sur le site internet de la commune

www.vannes-le-chatel.mairie54.fr

Bancs

La commune a acheté 10 bancs. Ils vont être implantés par l'équipe municipale à différents endroits du village. Le démarrage des travaux est imminent. Ils seront arrimés sur une chape béton.

Rénovation d'un logement locatif aux cités

Les travaux de rénovation ont démarré. La toiture a été refaite dans le cadre du syndic de copropriété. Nous sommes dans l'attente des derniers devis pour procéder à l'engagement des travaux, notamment ceux concernant la démolition de la remise de ce logement.

Aroffe : plantation

Des nouvelles plantations ont été mises en place le long de l'Aroffe. Une visite sur le terrain a permis d'observer qu'elles étaient pour la plupart bien reparties. Cependant, avec l'herbe qui pousse de manière abondante, elles risquent d'être étouffées. Il est nécessaire de les dégager manuellement légèrement. Ces menus travaux devront être faits pendant l'été.

Abri bus centre du village

Les plaques en plexi qui ont été posées il y a une bonne quinzaine d'années sont à changer. Le conseil a décidé de les remplacer par des éléments en bois. Le bois a été commandé. Daniel Henrion s'est proposé de piloter le chantier de pose. Un grand merci.

Coupes 44 et 45 - ACCA Vannes-le-Châtel

Le conseil a décidé de louer le droit de chasse à l'ACCA dans les coupes 44 et 45 de la forêt communale à compter du 1er juillet 2016 et pour une durée de 6 années. Le montant de l'indemnité annuelle a été fixé à 10 € l'hectare avec en plus l'entretien des abords du chemin communal qui mène jusqu'au captage du fond des laies. Le jour de chasse retenu par l'ACCA est le jeudi, tandis que les chasseurs de la forêt ont retenu les dimanches et jours fériés. Une convention a traduit l'accord qui a été contracté entre l'ACCA et l'association des chasseurs de la forêt communale pour régir les pratiques de la chasse en limite des périmètres de chasse de l'ACCA et de l'association des chasseurs de la forêt communale.

Pour lire dans le détail le compte-rendu des conseils, rendez-vous sur le site internet de la commune www.vannes-le-chatel.mairie54.fr

Brocante aux cités de 6 à 18 heures :

Ce dimanche 10 juillet.
Buvette et restauration sur place.
Inscriptions : Nathalie Musztacs 06 74 15 87 50
Un arrêté interdit la circulation et le stationnement pour la rue des cristalleries.

Formation aux gestes de premiers secours



Une dizaine de personnes ont répondu à notre proposition d'organiser une formation aux gestes de premiers secours. La formation se déroulera sur une journée, un samedi, dans le courant du mois de septembre. Nous informerons les personnes de la date retenue.

Théâtre de Cristal :

A bloquer dès maintenant dans vos agendas les soirées des 27 et 28 juillet.

Au terrain de sport - halle

Spectacles des jeunes de La Route des Saltimbanques.

- **Mercredi 27 juillet** : spectacle des jeunes suivi du spectacle « Furieuse tendresse », création de La Compagnie Cirque exalté.
- **Jeudi 28 juillet** : spectacle des jeunes de la Route des saltimbanques.

Base de loisirs intercommunale de Favières :

Communauté de communes du Pays de Colomboy et du Sud Toulouais
Saison estivale Les incontournables de l'été 2016

6 et 7 juillet, 21h Demi-finale en plein air	3 août, 13h Accrobranche	Restaurant Ouvert 7/7 jrs midi et soir 03 83 25 35 54
10 juillet, 21h Finale en plein air	6 août, 20h Soirée musette orchestre	Aire Naturelle de Camping 25 emplacements Réservation obligatoire 06 32 26 74 91
13 juillet, 13h Kid stadium	7 août, 10h Journée du vent	
14 juillet, 20h KARAOKE Live orchestre	10 août, 14h Animation nature	
20 juillet, 13h Triathlon tour	20 août, 20h30 Concert pop Lunagritt	
23 juillet, 21h CONCERT VINTAGE FAMILY GROUP	27 août, 21h Concert Les Boomers	
24 juillet, 14h Sur Les Pieds dans la boue «Appât Rances» Théâtre	25 septembre Cross Triathlon (S) Bike and run : (jeunes 8-11 et XS)	
27 juillet, 14h Animation nature		
31 juillet, 13h30 Tournoi de pétanque		

De 18 juin au 4 septembre
baignade surveillée
En semaine : de 9h à 18h
Week-end : de 10h à 18h
Entrée : 2,5 €

Gratuit pour les : 1-15 ans
Groupes associatifs :
Nous contacter
06 32 26 74 91

Contact :
Base de loisirs 03 83 51 63 09 / 06 32 26 74 91
base.loisirs@pays-colomboy-sudtoulouais.fr
www.base.loisirs-favières.fr

La base de loisirs à Favières offre aux familles une diversité de prestations et d'animations (sentier pieds nus, beach volley, baignade, jardin des sens, camping, pêche ...). Aires de pique-nique, parkings voitures et vélos, étangs de pêche et de baignade restauration, vous trouverez sur place toutes les facilités pour passer un agréable moment.

A NE PAS MANQUER : 20 JUILLET. A partir de 18h30 à la Halle - Terrain de sports

SOIRÉE PAROLES ET MÉMOIRES D'ICI

Venez parler de l'histoire de votre village, de vos souvenirs.

Chaque soir, les jeunes & une conteuse vont aménager un espace de partage pour que tous, toutes se racontent.

De toutes ces paroles naîtra un livre qui accueillera la mémoire des villageois et villageoises.



De 18h30 à 20h30
18/07 Charmes la Côte
19/07 Blénod les Toul
20/07 Vannes le Châtel
21/07 Favières
22/07 Vandœuvre



Cette parole, cette mémoire sera collectée par l'auteure qui la transformera ensuite en recueil.

- A la fin de la soirée, le groupe de jeunes campera au village.
- La soirée débutera à 18h30. Le moment d'échanges durera deux heures et après on vous invite à venir avec votre pique-nique pour que l'on termine ensemble la soirée. S'il pleut, on aura la possibilité de se rabattre sous la halle pour se mettre à l'abri.

Alors ça vous tente ?

Surtout n'hésitez pas, on serait vraiment ravi de vous accueillir.

Vous ne pouvez pas venir jusqu'au terrain ?

Appelez la mairie, on trouvera une solution pour venir vous chercher.

Ce serait chouette, s'il pouvait y avoir quelqu'un qui accepterait de jouer quelques notes de « musique champêtre ». Qui se propose ?

Vous venez d'arriver au village ?

Osez venir. Cela sera une belle occasion de connaître des gens du village.

Nooba, le service animation jeunesse et territoire du Pays de Colombey, organise un projet de camp itinérant avec des jeunes du territoire du 18 au 22 juillet. La journée, les jeunes profiteront de leurs vacances avec deux animateurs et organiseront seuls leurs loisirs. **Les soirs, ils organiseront une soirée de recueil de mémoire dans différents villages du territoire. Ils nous ont proposé de venir chez nous et on a bien sûr accepté de les accueillir.**

Comment cela va se passer ?

- Chaque soir, le groupe organisera un coin "histoire".

Ce coin sera organisé avec les bancs que les jeunes ont construits à Vannes dans le cadre d'un chantier loisirs jeunes avec le JDM. Quelques autres chaises et bancs seront aussi mis en place par la commune.

- Une conteuse et auteure sera présente avec le groupe. Son rôle sera d'ouvrir la discussion en mettant à l'aise les personnes présentes par quelques histoires, anecdotes, petits contes...
- Une fois tout le monde bien installé, vous serez invité à raconter votre histoire avec le village (tradition, anecdote, coins secrets, vie d'écolier...).

ATTENTION RAPPEL : CLOTURES ELECTRIFIEES A LA TERRE DES BOIS

Philippe Gellenoncourt a délimité son parc de la Terre des bois avec des clôtures électrifiées pour protéger du loup son troupeau de 400 brebis.

12,5 km de fil ont été posés sur une hauteur totale de 1,70 mètre. Le parc ne pourra plus être traversé par les promeneurs. **MERCI D'ALERter VOS ENFANTS.** La puissance électrique est conséquente et les décharges électriques seront douloureuses si le fil est touché.

Mairie de Vannes-le-Châtel

mairie.vannes-le-chatel@wanadoo.fr

www.vannes-le-chatel.mairie54.fr

Téléphone : +33 3 83 25 41 98

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : 13h30 à 18h00.

Vendredi : 8h30 à 12h30.

Le 1er samedi matin de chaque mois : 8h30 - 12h30